

 *L'avenir
des forêts est entre
vos mains !* 

Pourquoi une nouvelle exposition sur *l'avenir des forêts d'Afrique centrale*



Depuis une quinzaine d'années, l'exploitation des forêts est régulièrement abordée par les médias presque toujours d'une façon alarmiste, pointant son impact sur l'environnement global. A l'inverse, nous avons opté pour une vision résolument optimiste et constructive de la forêt, où la valorisation de ce capital par et pour les citoyens d'Afrique centrale est indispensable au développement durable de la sous-région.

Quelles que soient les contraintes extérieures, le présent et l'avenir de ces forêts se trouvent avant tout entre vos mains et seront le résultat de vos choix et de vos pratiques. C'est pourquoi l'exposition met l'accent sur l'importance de connaissances modernisées pour la bonne gestion des forêts, les opportunités d'emploi qu'elles offrent - y compris des emplois hautement qualifiés - et leur interconnexion tout au long des filières, l'engagement nécessaire des entreprises dans des pratiques de gestion durable et le rôle des consommateurs finaux.

Si la recherche a un rôle essentiel à jouer pour soutenir le développement et la mise en œuvre de démarches novatrices, elle reste encore trop souvent enfermée dans ses laboratoires, ses bureaux, ses cercles de discussion, et elle peine encore à influencer les

décideurs comme le grand public. Cette exposition fait le pari inverse en illustrant les questions et les pistes étudiées par le Réseau de Recherche sur les Forêts d'Afrique Centrale (R2FAC) par des photos et des textes « grand public ».

Pour en savoir plus, rejoignez nos conférences scientifiques grand public proposées par les chercheurs du R2FAC et les Instituts Français d'Afrique centrale qui accueillent cette exposition itinérante.

SOMMAIRE

- 01** | Pas de gestion durable des forêts
sans formation ni recherche
- 02** | *La formalisation*, un passage obligé
pour le *développement durable*
- 03** | Quelle place de *l'agroforesterie*
pour le devenir des *paysages tropicaux* ?
- 04** | Miser sur le *tourisme*
national
- 05** | Le pari de la *consommation verte*
en Afrique centrale



01

Pas de gestion durable des forêts sans formation ni recherche



Pour proposer une stratégie de gestion durable des espaces forestiers, il faut comprendre le fonctionnement de la forêt et des filières qui en valorisent les produits, ainsi que les interactions avec les populations locales.

D'où la nécessité d'investir dans la recherche et la professionnalisation du secteur.

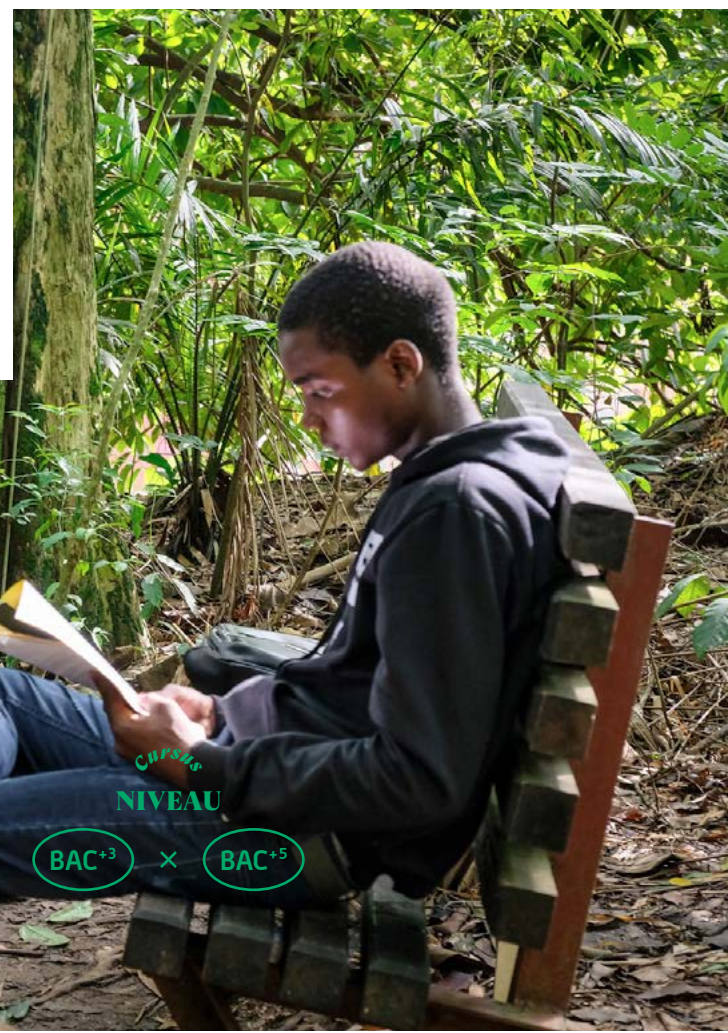
Des formations rattachées à des réseaux de recherche et d'enseignement supérieur

Des établissements d'enseignement supérieur en Afrique centrale proposent des cursus de niveau bac⁺³ ou bac⁺⁵ pour former les futurs techniciens et cadres du secteur forestier. La plupart de ces établissements se sont regroupés dans le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC) afin de coordonner et d'homogénéiser leurs offres de formation.

Pour la formation supérieure (doctorat) et la recherche, les principales institutions d'enseignement supérieur et de recherche se sont associées dans le Réseau de Recherche sur les Forêts d'Afrique Centrale (R2FAC). Fondé sur le partenariat, le R2FAC vise à promouvoir les échanges et synergies entre les institutions de recherche forestière

et environnementale de la sous-région, notamment pour concevoir et exécuter des projets conjoints de recherche, avec l'appui de la coopération scientifique internationale, dont le Cirad.

Recherche et Formation s'inscrivent dans le Plan de convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). RIFFEAC, pour la formation, en constitue un axe transversal.



02

La formalisation, un passage obligé pour le *développement* *durable*



©CIFOR | 2016
Un exploitant artisanal
en pleine activité.

Les activités économiques informelles, un enjeu complexe

L'immense majorité des populations rurales en Afrique centrale est engagée dans des activités économiques informelles, au sens où elles ne vont pas nécessairement à l'encontre de la loi - elles ne sont donc pas illégales - mais elles sont exercées sans avoir obtenu toutes les autorisations exigées par les pouvoirs publics.

Les acteurs de l'économie informelle y trouvent de nombreux avantages : maximisation des profits pour les petits producteurs, souplesse des modes de production et de commercialisation, simplicité des transactions, fourniture de produits à bas prix aux consommateurs urbains...

A l'inverse, le secteur informel est souvent décrié pour deux manquements. En ne contribuant qu'indirectement et faiblement aux finances publiques, il prive l'Etat de moyens nécessaires pour soutenir le développement de la nation. Parce qu'il s'affranchit de la réglementation en matière de protection de la nature, il peut

menacer de nombreuses ressources forestières et compromettre les efforts de gestion durable des forêts.

Mais rester dans l'informel empêche surtout les petits producteurs de développer leurs activités sur une base saine et les contraint à rester dans la précarité, parfois même dans la "débrouillardise". C'est être l'objet de tracasseries permanentes, pouvoir tout perdre sur un coup du sort, ne pas pouvoir emprunter à la banque ni investir, être dépendant d'usuriers ou de "patrons" qui captent l'essentiel de son profit... Et, lorsque les 40 millions de cultivateurs, scieurs, chasseurs, charbonniers demeurent dans ces situations économiquement fragiles, c'est un manque à gagner majeur pour la croissance économique des pays d'Afrique centrale.



Des pistes pour valoriser les activités informelles

Les capacités professionnelles de ces micro-entrepreneurs sont souvent mal valorisées.

Pour professionnaliser, formaliser et améliorer la contribution des secteurs informels aux économies nationales, de nombreux défis sont à relever, qui nécessitent de combiner mesures incitatives et coercitives.

©CIFOR | 2012

Une femme porte du Gnetum (okok) dans le village de Minwoha, Lekie, au Cameroun.

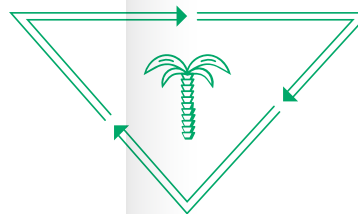
La priorité est de faciliter l'attribution d'autorisations officielles aux petits producteurs, ce qui passe par l'élaboration de cadres légaux adaptés aux capacités de ces acteurs. La mise en place de systèmes décentralisés d'autorisations d'exploitation est une étape obligatoire.

Le rôle des fonctionnaires en contact avec ces filières informelles doit être réformé pour remplacer les ponctions illicites par un appui réel à l'émergence des pratiques légales par les petits producteurs.

Cela nécessite une revalorisation de leurs métiers mais également par exemple la mise en place de primes conditionnées par l'expansion des activités formelles. Enfin, les demandes nationales (publiques et privées) pour des produits d'origine légale pourraient convaincre les producteurs de s'engager dans la formalité car ils savent que leurs produits s'écouleront sur le marché.

03

Quelle place de l'agroforesterie pour le devenir des paysages tropicaux ?



Une petite partie des forêts dites naturelles seront protégées afin de conserver la biodiversité qu'elles abritent. Mais une partie importante des espaces forestiers devront être utilisée de façon plus productive, ce qui passera très probablement par une simplification de leur diversité écologique, en favorisant les espèces les plus productives, les plus faciles à régénérer et dont les produits seront faciles à transformer et à vendre.

Entre forêt protégée et forêt aménagée, que restera-t-il ? Des plantations mono-spécifiques de bananiers, de riz, de cacaoyers et de coton, à perte de vue ? Mais alors, comment les espaces forestiers pourront-ils évoluer en échangeant du matériel génétique ? Comment pourront-ils s'adapter aux changements climatiques, résister aux maladies nouvelles ?

L'agroforesterie, une méthode écologique en développement

Les écologues estiment que la forêt pourra survivre uniquement s'il existe des liens entre les massifs forestiers. La possibilité pour les espèces animales ou végétales de pouvoir se reproduire entre elles et, pour leur descendance, de pouvoir migrer ne pourra que très rarement se faire par l'existence de corridors forestiers continus. L'existence d'îlots forestiers discontinus mais proches et à distance

régulière, permet le passage en "pas japonais" de nombreuses espèces végétales et animales, mais pas de toutes. Les micro-organismes et la macro-faune des sols forestiers ne peuvent se déplacer que s'il existe une certaine continuité dans le réseau de zones arborées. Celle-ci n'est possible que par la présence d'arbres dans les zones cultivées, voire urbanisées.

L'agroforesterie est la voie la plus prometteuse pour assurer cette fonction écologique. Celle-ci consiste à associer des arbres avec l'agriculture et /ou l'élevage, au niveau des parcelles, des exploitations ou des paysages. Aujourd'hui, de nombreux agronomes, pastoralistes et forestiers travaillent ensemble pour appuyer techniquement et politiquement le retour des arbres dans l'espace agricole et pastoral.

Au niveau du développement, la collaboration entre les agriculteurs et les sociétés industrielles en charge de la transformation et de la vente des produits est souvent une solution "gagnant-gagnant", sous forme de contractualisation des filières certifiées. Sans être un remède miracle à la déforestation, l'agroforesterie permet d'assurer aux populations du monde tropical une partie des biens et des services qui étaient autrefois rendus par les forêts.

Par ailleurs, elle permettra aux forêts qui auront été conservées d'être moins sollicitées par les populations et elle contribuera à assurer leur survie à long terme, en facilitant le transfert et l'évolution des ressources génétiques forestières.

©RégisPeltier
Paysage agroforestier,
Mont Issuru.



Avec une population estimée à dix milliards d'habitants dans quelques décennies, les modes de gestion des ressources naturelles doivent évoluer.



04

Miser sur le *tourisme national*



Protéger les arbres et les forêts est nécessaire pour la survie des espèces qu'elles abritent mais aussi pour les sociétés humaines qui en bénéficient. S'il est possible de préserver des arbres dans les parcelles agricoles ou même dans les villes, la survie de nombreuses espèces nécessite de vastes étendues peu perturbées. C'est l'une des raisons de la création des aires protégées. On peut y trouver le plus grand des mammifères terrestres, l'éléphant, l'imposant gorille et l'un de nos plus proches cousins, le chimpanzé, mais aussi nombre de plantes et d'animaux uniques et extraordinaires.

©CharlesDoumenge
Tortue luth dans le parc national Konkouati-douli en République du Congo.

©CIFOR
Eléphants d'Afrique à Gorum au Cameroun.

©CIFOR | 2008
Gorille juvénile dans une forêt en Ouganda.



Un réel potentiel touristique qui reste encore à concrétiser en Afrique Centrale

Ces aires protégées permettent aussi à ceux qui vivent loin des forêts de découvrir le patrimoine vivant de leur pays. Les parcs nationaux sont aussi le support d'un tourisme international en pleine expansion. En Afrique centrale, malgré une nature / biodiversité exceptionnelle, l'écotourisme joue un rôle très marginal dans les économies.

Au Rwanda toutefois, le secteur touristique pèse annuellement environ 400 millions d'euros, soit près de 5% du PNB, et emploie plus de 130 000 personnes (4,4% des emplois du pays, emplois directs uniquement). Les parcs nationaux reçoivent près de 95 000 touristes annuellement et l'observation des gorilles, le produit touristique phare du pays, rapporte à lui seul près de 15 millions d'euros par an.

Ces chiffres sont bien loin des quelques centaines ou des quelques petits milliers de visiteurs que reçoivent la plupart des parcs d'Afrique centrale. Au mieux, ceux-ci se montent à 2 ou 3 000 visiteurs annuels, comme dans les parcs du Mont Cameroun ou celui de Waza, au Cameroun. D'énormes progrès restent à accomplir en termes de transport, d'infrastructure, d'accueil et de formation du personnel.

En parallèle, de petits sites urbains ou périurbains reçoivent plusieurs dizaines de milliers de visiteurs par an : ce sont des jardins botaniques et zoologiques ou de petites forêts préservées, qui permettent aux habitants des villes de venir s'y délasser en famille. Qui ne connaît pas, à Kinshasa, le parc de la N'sele, à Yaoundé, le zoo de Mvog Betsi, à Libreville, la forêt de la Mondah ou à Brazzaville, celle de la Patte d'oie ?

Cette affluence témoigne de l'appétence des citadins pour certains sites naturels et de leur potentiel touristique. Certains d'entre eux bénéficient d'appuis internationaux mais leur développement à long terme dépend étroitement des administrations et des investissements privés nationaux. De nombreux emplois sont à la clef !

Le pari de la consommation verte en Afrique centrale

Dans le bassin du Congo, de nombreuses organisations internationales soutiennent la production agricole et forestière (cacao, bois, huile de palme...) qui respecte les objectifs du développement durable. Pour cela, elles s'appuient sur des standards certifiant que la production respecte l'environnement et participe à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Des produits certifiés parfois difficile d'accès

Différents labels signalent ces produits certifiés comme FSC ou PEFC pour le bois, Fairtrade ou Rainforest Alliance pour le cacao, RSPD pour l'huile de palme. Vous avez très probablement déjà vu certains de ces logos sans en connaître l'utilité. Ces produits certifiés durables sont presque entièrement destinés au marché international et restent très peu accessibles aux consommateurs urbains des villes d'Afrique centrale.

On les trouve seulement sur des marchés restreints (dits "de niche"), soit auprès des grandes enseignes occidentales ou nationales, soit dans de rares boutiques spécialisées dans les "produits bio" et assimilés. Ils sont presque toujours recherchés par une clientèle au statut social, au niveau d'éducation et au revenu élevés. Malheureusement, ces labels sont encore peu connus du grand public des consommateurs au pouvoir d'achat souvent amoindri.



@CIFOR | 2012
Une carte de plats coutumièrement proposés dans les restaurants villageois, district de Ebolowa, sous-région du Cameroun.

La consommation verte en plein développement

La durabilité et la légalité des produits vendus sur les marchés domestiques reste une préoccupation très rare chez les acheteurs. Le prix élevé des produits certifiés est également un frein pour le grand public. Mais cette situation devrait rapidement évoluer sous l'effet de trois dynamiques.

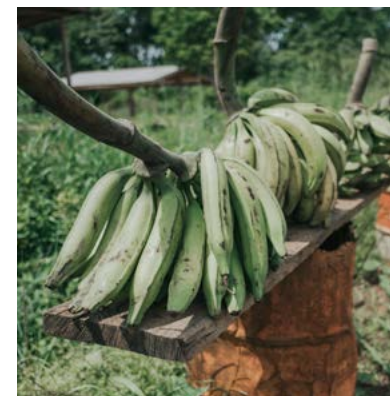


@CIFOR | 2019
Les filières courtes de production agricole sont dominantes dans les campagnes.

Tout d'abord, les jeunes adultes sont de plus en plus sensibles aux préoccupations environnementales et sociales, et des campagnes adaptées de vulgarisation devraient encore accroître leur connaissance des produits certifiés durables.

Deuxièmement, l'Afrique centrale est le nouvel Eldorado pour les promoteurs de supermarché, or ce mode de distribution peut facilement offrir des "produits verts" en grande quantité, ce qui rendrait leur coût moins prohibitif.

Enfin, l'émergence des pays du bassin du Congo devrait permettre la hausse du pouvoir d'achat et de la demande de produits durables chez les classes aisées. La consommation de ces produits "de luxe" devra s'associer à une vraie revalorisation du rôle des agriculteurs et une meilleure gestion des ressources naturelles.



@CIFOR | 2017
Un régime de banane vendu sur le bord de la route entre la rivière de Nyon et Yaoundé, au Cameroun.

Partenaires de l'exposition

Cette exposition itinérante est organisée en 2020 et 2021 à destination des Instituts Français et des Alliances Françaises sis en Afrique centrale. C'est un travail principalement conduit par le CIRAD mais qui repose également sur la contribution des chercheurs du R2FAC dans le cadre de conférences scientifiques, et sur de nombreuses photos fournies par le CIFOR.

Pour en savoir plus sur le travail du CIRAD en Afrique centrale, vous pouvez consulter le site web de sa Direction régionale : www.afrique-centrale.cirad.fr

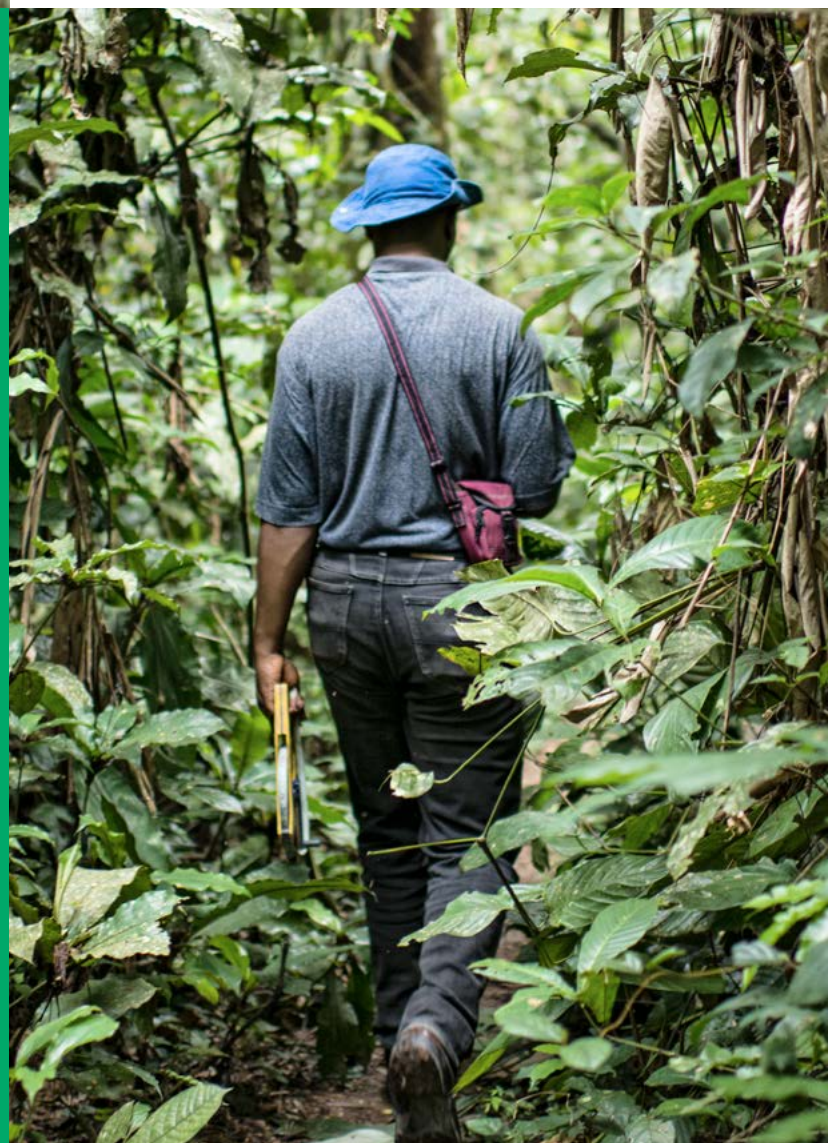
Vous pouvez également rentrer en contact avec les coordonnateurs de cette exposition pour toute information supplémentaire : guillaume.lescuyer@cirad.fr
vivien.rossi@cirad.fr



Pour aller plus loin

Au-delà du catalogue que vous tenez entre les mains et des panneaux que vous venez de voir, cette exposition inclut aussi un parcours ludique pour les enfants. En parallèle, une série de conférences scientifiques sera donnée par des chercheurs du R2FAC sur les enjeux abordés dans l'exposition photo.

N'hésitez pas à demander à la réception de l'Institut Français ou de l'Alliance française les dates de ces exposés si vous voulez y participer.



Le Cirad

Le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement agricole) est

l'établissement français de recherche agronomique qui répond aux enjeux internationaux de l'agriculture et du développement dans les zones intertropicales.

En partenariat avec les pays du Sud dans leur diversité, il s'engage au plus près des Hommes et de la Terre sur des défis complexes et évolutifs : sécurité alimentaire, intensification écologique, maladies émergentes, changement climatique, devenir des agricultures des pays du Sud. Organisme de recherche finalisée, le CIRAD établit sa programmation scientifique multidisciplinaire à partir des besoins du développement, du terrain au laboratoire, du local au global. Il s'adosse à 12 directions régionales, dont celle d'Afrique centrale, qui est basée à Yaoundé.



R2FAC

Le Réseau de Recherche sur les Forêts d'Afrique Centrale (R2FAC)

fut lancé en novembre 2018 et a été signée par ses 14 membres fondateurs.

Il est présent dans cinq pays du bassin du Congo : Cameroun, Congo, Gabon, RCA et RDC. L'objectif principal du R2FAC est de fédérer les initiatives et activités de recherche autour des forêts d'Afrique centrale, en particulier en [1] facilitant la co-construction de projets régionaux, [2] en soutenant l'animation et la vulgarisation scientifique dans la sous-région, et [3] en renforçant la formation au niveau master/doctorat.



Partenaires *de* *l'exposition*

Cette exposition itinérante est organisée en 2020 et 2021 à destination des Instituts Français et des Alliances Françaises sis en Afrique centrale. C'est un travail principalement conduit par le CIRAD mais qui repose également sur la contribution des chercheurs du R2FAC dans le cadre de conférences scientifiques, et sur de nombreuses photos fournies par le CIFOR.

Pour en savoir plus sur le travail du CIRAD en Afrique centrale, vous pouvez consulter le site web de sa Direction régionale :

www.afrique-centrale.cirad.fr

Vous pouvez également rentrer en contact avec les coordonnateurs de cette exposition pour toute information supplémentaire :

guillaume.lescuyer@cirad.fr

vivien.rossi@cirad.fr



Pour aller *plus loin*

Au-delà du catalogue que vous tenez entre les mains et des panneaux que vous venez de voir, cette exposition inclut aussi un parcours ludique pour les enfants. En parallèle, une série de conférences scientifiques sera donnée par des chercheurs du R2FAC sur les enjeux abordés dans l'exposition photo.

N'hésitez pas à demander à la réception de l'Institut Français ou de l'Alliance française les dates de ces exposés si vous voulez y participer.

